



MAISON D'ARRÊT DE DIGNE

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSA DU 25 MARS 2025

Monsieur le chef d'établissement,

Le syndicat local Force Ouvrière Justice de la Maison d'Arrêt de Digne déplore qu'aucun poste de Surveillant n'ai été proposé à la CAP de mutation dite « de printemps » afin de remplacer un Collègue parti en retraite . Un autre Collègue partira lui aussi en retraite à la fin de cette année .

Nous venons d'apprendre que le Directeur Interrégional de la DISP de Marseille vous a demandé Monsieur le Directeur de mettre en place les ELSP à Digne sans renfort d'effectif et alors qu'aucun travaux n'a été exécuté afin d'héberger correctement cette équipe !

Aussi , paradoxalement , l'ordre du jour comporte la mise en œuvre du chantier sur les cycles de travail !?

Pour le coup, après « les bonnes nouvelles énoncées » on peut dire qu'effectivement cela va être un véritable chantier à Digne au sens péjoratif du terme ! Comment ne pas craindre que le fait de vouloir créer des ELSP sans apport d'effectif et avec un déficit de 2 agents n'aura pas d'impact sur le service des Surveillants ?

Pourtant, Monsieur le chef d'établissement selon vos propres mots le service actuel des Surveillants est idéal car il permet de concilier vie professionnelle et vie familiale pour les Surveillants ! Cela correspond tout à fait à l'esprit dans lequel devrait tendre les travaux sur ce sujet ! Mais avec des effectifs en moins les inquiétudes sont grandes !

Le syndicat local Force Ouvrière Justice de la Maison d'arrêt de Digne tenait aussi à préciser n'avoir jamais déclaré que c'était vous Monsieur le Chef d'établissement qui vouliez « faire sauter le service des Surveillants mais les conséquences des aberrations de l'administration sur les effectifs dévolus à notre établissement !

C'est pour ces raisons que les membres du syndical local Force Ouvrière Justice de la maison d'Arrêt de Digne ne siégeront pas ce jour à cette réunion !

Digne le 25 mars 2025

Les représentants FO JUSTICE au CSA local